

AVIS DE NOMINATIONS

Municipalité rurale de Saint-Laurent



AVIS EST DONNÉ que les jours suivants : 14, 15, 16, 19 et 20 septembre 2022

Entre 8h30 et 16h30. au bureau de la Municipalité rurale de Saint-Laurent, 16, chemin des anciens combattants, Saint-Laurent, Manitoba, les candidatures seront reçues pour les postes de

Préfet (e) et quatre conseillers de ladite autorité locale

La date limite de mise en candidature est le 20 septembre 2022 à 16 h 30. Les candidatures ne peuvent plus être acceptées après cette date.

Toutes les nominations doivent être faites par écrit et doivent être signées par au moins vingt-cinq électeurs, ou PAS moins de 1 % des électeurs (selon le moindre des deux) de l'autorité ou du quartier (selon le cas), mais dans tous cas par au moins deux électeurs. Chaque mise en candidature doit également être accompagnée de la déclaration de qualification du candidat.

Les candidatures peuvent être déposées en personne ou par un agent à l'endroit ci-dessus, à la date et aux heures spécifiées. Pour obtenir une déclaration de candidature et / ou une déclaration de qualification du candidat, contactez l'autorité locale au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

Les déclarations de candidature non accompagnées des documents requis et mal déposées seront rejetées.

Numéro de téléphone de l'autorité locale - 204-646-2259

Fait à Saint-Laurent (Manitoba) le 24 août 2022

Ernie Epp
Haut fonctionnaire électoral (S.E.O.)
Municipalité rurale de Saint-Laurent